



**Pôle Ressources
Assemblées**

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE
EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS**

**Séance du 8 octobre 2020 (18h30)
Espace Montgolfier - Davézieux**

Membres titulaires	:	56
En exercice	:	56
Membres suppléants	:	23
Présents	:	44 + 1
Votants	:	55
Convocation et affichage	:	02/10/2020
Président de séance	:	Monsieur Simon PLENET
Secrétaire de séance	:	Monsieur Damien BAYLE

Etaient présents en qualité de conseillers titulaires : Nicole ARCHIER, Damien BAYLE, Hugo BOLLEY, Jean-Yves BONNET, Sylvie BONNET, Maryanne BOURDIN, François CHAUVIN, Nathalie CLÉMENT, Nadège COUZON, Sylvette DAVID, Olivier DE LAGARDE, Christophe DELORD, Gilles DUFAUD, Laurence DUMAS, Romain EVRARD, Cécilia FARRE, Virginie FERRAND, Christian FOREL, Jérémie FRAYSSE, Yves FRAYSSE, Louis-Claude GAGNAIRE, Frédéric GONDRAND, Denis HONORE, Camille JULLIEN, Thierry LERMET, Sophal LIM, Danielle MAGAND, Edith MANTELIN, Laurent MARCE, Antoine MARTINEZ, Christian MASSOLA, Catherine MICHALON, Denis NEIME, Patrick OLAGNE, Martine OLLIVIER, Agnès PEYRACHE, Simon PLENET, William PRIOLON, Marc-Antoine QUENETTE, Yves RULLIÈRE, René SABATIER, Denis SAUZE, Antoinette SCHERER, Laurent TORGUE.

Etaient présents en qualité de conseillers suppléants : Bruno FANGET.

Pouvoirs : Carlos ALEGRE (pouvoir à Patrick OLAGNE), Assia BAÏBEN-MEZGUELIDI (pouvoir à Jérémie FRAYSSE), Stéphanie BARBATO-BARBE (pouvoir à Catherine MICHALON), Brigitte BOURRET (pouvoir à Martine OLLIVIER), Clément CHAPEL (pouvoir à Antoine MARTINEZ), Christelle ETIENNE (pouvoir à Damien BAYLE), Richard MOLINA (pouvoir à Simon PLENET), Pascal PAILHA (pouvoir à Marc-Antoine QUENETTE), Ronan PHILIPPE (pouvoir à Nicole ARCHIER), Michel SEVENIER (pouvoir à Antoinette SCHERER).

Etaient absents et excusés : Christian ARCHIER, Dominique MAZINGARBE.

**CC-2020-334 - ENVIRONNEMENT CADRE DE VIE - EAU POTABLE -
DESIGNATION DES MEMBRES DU CONSEIL D'EXPLOITATION DE LA REGIE
D'EAU POTABLE**

Rapporteur : Monsieur Simon PLENET

Par délibération n°CC-2020-174, le Conseil communautaire a désigné les représentants au sein de la régie Eau potable comme suit :

7 élus issus du Conseil communautaire ou des conseils municipaux des communes membres d'Annonay Rhône Agglo

Christian ARCHIER

François CHAUVIN

Gilles DUFAUD

Virginie FERRAND

Denis HONORE

Simon PLENET dans l'attente que soit désigné le président du Syndicat des 3 Rivières

Denis SAUZE

2 Représentants d'association

Marcel CHALAYE (UFC que choisir)

Luc BRIAS (Gaule Annonéenne)

Comme précisé dans les statuts de la régie eau potable, les représentants peuvent être issus des conseils municipaux des communes membres, aussi il est proposé de modifier la liste des représentants comme suit :

Christian ARCHIER – ou son représentant

François CHAUVIN – ou son représentant

Gilles DUFAUD – ou son représentant

Virginie FERRAND – ou son représentant

Denis HONORE – ou son représentant

Simon PLENET dans l'attente que soit désigné le président du Syndicat des 3 Rivières

Denis SAUZE – ou son représentant

Suite à l'élection de Romain EVRARD au poste du Syndicat des 3 Rivières, en date du 22 Septembre 2020, il y a lieu de modifier les représentants à ce syndicat.

Romain EVRARD viens remplacer Simon PLENET comme représentant à ce syndicat.

VU les dispositions du Code général des collectivités territoriales, et notamment les articles L1412-1, L2221-1 et suivants, R2221-1 et suivants,

VU les statuts d'Annonay Rhône Agglo,

VU la délibération n°CC-2020-174 du Conseil communautaire en date du 9 juillet 2020 portant désignation des représentants au sein de la régie eau potable,

DÉLIBÉRÉ

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité

DESIGNE les membres du Conseil d'exploitation de la régie d'eau potable Annonay Rhône Agglo :

7 élus issus du conseil communautaire ou des conseillers municipaux des communes membres

Christian ARCHIER – ou son représentant

François CHAUVIN – ou son représentant

Gilles DUFAUD – ou son représentant

Virginie FERRAND – ou son représentant

Denis HONORE – ou son représentant

Romain EVRARD- Président du Syndicat des 3 Rivières.

Denis SAUZE – ou son représentant

2 Représentants d'association

Marcel CHALAYE (UFC que choisir)

Luc BRIAS (Gaule Annonéenne)

RAPPELLE que Monsieur le Président d'Annonay Rhône Agglo est membre de droit,

CHARGE Monsieur le Président, ou son représentant, de toutes démarches utiles à l'exécution de la présente délibération.

AUTORISE Monsieur le Président, ou son représentant, à signer toutes pièces se rapportant à la présente délibération.

Fait à Davézieux le : 15/10/20

Affiché le : 15/10/20

Transmis en sous-préfecture le : 15 OCT. 2020

Identifiant télétransmission :



Pour extrait certifié conforme au
registre des délibérations du
CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Le Président

Simon PLENET

